



256 espèces de la flore de Guadeloupe menacées de disparition

Communiqué de presse - 21 novembre 2019

Située au cœur d'un "point chaud" de la biodiversité mondiale, la Guadeloupe présente un patrimoine naturel extrêmement riche mais d'une grande fragilité. Pour la première fois, l'analyse de la situation de chacune des 1706 espèces de la flore vasculaire indigène montre que 15 % d'entre elles sont menacées. Ces nouveaux résultats de la Liste rouge des espèces menacées en France ont été établis par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), avec l'appui d'un groupe de botanistes, tous spécialistes de la flore guadeloupéenne, mobilisés avec le Conservatoire botanique des îles de Guadeloupe.

De nombreux dangers sont mis en évidence au terme de l'état des lieux qui a porté sur l'ensemble de la flore vasculaire de Guadeloupe (fougères, arbres, orchidées et autres plantes à fleurs). Au total, au moins 5 espèces ont déjà disparu, 256 sont menacées et 110 autres sont quasi menacées.

La destruction, la dégradation et la fragmentation des milieux naturels constituent les principales menaces affectant les espèces végétales. L'archipel présente un taux de déforestation particulièrement élevé, le plus fort de tout l'outre-mer. Le développement urbain et agricole est en particulier responsable de la disparition progressive de nombreuses espèces des forêts de basse altitude. C'est par exemple le cas du Courbaril, un arbre trouvé surtout en Basse-Terre et classé "Vulnérable", du Dendé ou Glouglou, un palmier classé "En danger critique", ou de la fougère arborescente *Cyathea pungens*, "En danger critique" également.

Dans les milieux de basse altitude, au-delà de la forte pression des aménagements, certaines espèces ont fait l'objet d'une exploitation ciblée pour leurs propriétés ornementales ou médicinales ou pour leur bois. C'est le cas du Gaïac qui compte aujourd'hui moins de 250 pieds matures et classé "En danger". Nombre de plantes de ces habitats naturels sont également affectées par le broutage et le piétinement de bovins ou de caprins domestiques laissés en liberté, comme le cactus Tête à l'Anglais classé "En danger critique". Ce dernier, comme d'autres espèces, fait également l'objet de prélèvements par des collectionneurs malgré son statut d'espèce protégée par la réglementation.

En forêt, l'entretien et les aménagements constituent parfois aussi des sources de pressions pour la flore. L'élargissement des sentiers de montagne, les raids sportifs et l'érosion du sol qui en découle menacent ainsi l'habitat préférentiel de plusieurs espèces rares, notamment au niveau des crêtes.

Enfin, la propagation d'espèces exotiques envahissantes accentue les menaces pesant sur certaines plantes, par la compétition pour les ressources qu'elle entraîne ou par la modification des habitats tels que les forêts des berges de rivières.

Pour répondre à ces menaces, des mesures de protection, des actions de conservation et des plans de gestion des milieux naturels ont été mis en place. Malgré ces efforts, la situation de la flore de Guadeloupe reste préoccupante, dans une région marquée par un fort développement où la biodiversité apparaît fragile et en régression. Afin de ne pas voir disparaître des espèces remarquables, un renforcement des protections et le déploiement d'actions ciblées apparaissent essentiels. Les priorités d'actions et les réponses à apporter pourront être identifiées à l'aide de cette nouvelle Liste rouge avec tous les acteurs concernés, afin de renforcer à l'avenir la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Publication et résultats détaillés disponibles sur :

www.uicn.fr/liste-rouge-flore-guadeloupe et inpn.mnhn.fr/actualites/lire/10481

Comité français de l'UICN

Florian Kirchner
Chargé de programme "espèces"
06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

Samya Ramdane
Relations presse
01 40 79 54 40
presse@mnhn.fr